

Préfecture de Lot-et-Garonne

47270

Commune de CLERMONT-SOUBIRAN

47067

Fiche communale d'information risques et sols aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

n° 47-2022-06-24-00000 date 24/06/22 mis à jour le Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n] 2.1 La commune est attuée dans le pérmêtre d'un PPR n Ce PPR est prescrit et non encore approuvé PPR n 19/04/00 19/05/22	I. Annexe à l'arrêté préfectoral								
2. La commune est située dans le périmètre d'un PPR nouvement de terrain prouvés Ces PPR sont approuvés PPR (Serion prescrite le 1904/00 1905/22 4 date 22001/18 4 alée PPR Augile PPR Garonne date 1900/18 4 alée PPR Garonne de sartille Les notes de présentation du PPRn mouvement de terrain Les notes de présentation du PPR mouvement de terrain Les documents du PPR mouvement de terrain PPR Individuel de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers (PPR m) 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR mouvement de Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Intermet * con	n° 47-2022-06-24-00008	date	24/06/22		mis à jour le	е			
Ces PPR sot prescrit et non encore approuvés PPR Revision prescrite le 19104/00 19105/22 19105/24 2011/18 alée 19102/18 alée 19	. Situation de la commune au regard d'un e	ou plusie	urs plans de pr	évention de ris	sques naturels [PPF	Rn]			
Ces PPR sont approuvés PPR (Sition prescrite le 1904/00 1905/22 4 date 220118 4 aléa PPR Gardine de l'apposé de 1900/18 4 aléa PPR Gardine de l'apposé de 1900/18 4 aléa PRR Gardine de 1900/18 4 aléa Commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers (PPR m.) 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR mouvement de 1900/18 4 aléa PRR Gardine de 2001/18 4 aléa PRR GARDINE AL COMMUNI DE 1900/18 4 Al 2 La commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques (PPR I) 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR I approuvé de 1 aléa PRR GARDINE AL COMMUNI DE 1900/18 4 Al 2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR I approuvé de 1 aléa PRR GARDINE AL COMMUNI DE 1900/18 4 Al 2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR I approuvé de 1 aléa PRR GARDINE AL COMMUNI DE 1900/18 4 Al 2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR I approuvé de 1 aléa PRR GARDINE AL COMMUNI DE 1900/18 4 Al 2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR I approuvé de 1 aléa PRR GARDINE AL COMMUNI DE 1900/18 4 Al 2 La commune au regard d'un out plusieurs plans de prévention de risques technologiques (PPR I) 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR I approuvé de 1 a sismicité au present de 1 aléa PRR GARDINE AL COMMUNI DE 1900/18 4 Al 2 Al									
PPR Révision prescrite 1904001 1904001 190522 aléa 2201/18	Ce PPR est prescrit et non encore	approuve	6				oui	x non	
Revision prescrite 19/05/22 Mouvement de terrain PPRA Argille date 2/201/18 aléa PRG Garonne date 19/02/18 aléa Indication Indiator Indiato	Ces PPR sont approuvés						oui	x non	
PPRA Argile date 22/01/18 salés alés IPPRA Argile date 22/01/18 salés IPPRA Argile date 19/02/18 les documents de référence mentionnée à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont: Le rapport de présentation du PPRn mouvement de terrain. Les notes de présentation du PPRn mouvement de terrain. Les notes de présentation du PPRn mouvement de terrain. Les notes de présentation du PPRn mouvement de terrain. Les notes de présentation du PPRn mouvement de terrain. Les de présentation du PPRn mouvement de terrain. Les documents de prèsentation du PPRn mouvement de terrain. Les documents de prèsentation du PPRn mouvement de terrain. Les documents graphiques Les réglements du PPRn mouvement de terrain. Les documents graphiques Les réglements de ces PPR intégrent des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m] 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t que de l'environnement sont : consultable sur internet * consultable sur internet	PPRn		19/04/00	District Control					
PPR Garonne Les documents de référence mentionnée à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Le rapport de présentation du PPRn mouvement de terrain Les notes de présentation du PPRn mouvement de terrain Les notes de présentation du PPRn mouvement de terrain Les notes de présentation du PPRn mouvement de terrain Les roites de présentation du PPRn mouvement de terrain, PPRn Inondation et du PPR Retrait-gonflement des argilles Les réglements du PPRN mouvement de terrain, PPRn Inondation et du PPR Retrait-gonflement des argilles Arrête préfectoral d'élaboration du PPRn mouvement de terrain Les documents graphiques Les réglements de ces PPR intégrent des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m] 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m date Les documents de réference mentionnées à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * con	Révision prescrite le		19/05/22			Mo	uvement de terra	ain	3.0
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Le rapport de présentation du PPRN mouvement de terrain Les notes de présentation du PPRN mouvement de terrain Les notes de présentation du PPRN mouvement de tur PPR Retrait-gonflement des argiles Les règlements du PPRN mouvement de terrain, PPRN inondation et du PPR Retrait-gonflement des argiles Arrêté préfectoral d'élaboration du PPRN mouvement de terrain Les documents graphiques Les règlements de ces PPR intègrent des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m] 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * consultable sur Internet *		date	22/01/18		aléa	a Re	trait-gonflement	des argile	s
Les notes de présentation du PPRn mouvement de terrain Les notes de présentation du PPRn mouvement de terrain. Les réglements du PPRN mouvement de terrain, PPRn inondation et du PPR Retrait-gonflement des argiles Arrêté préfectoral d'élaboration du PPRn mouvement de terrain, PPRn inondation et du PPR Retrait-gonflement des argiles Arrêté préfectoral d'élaboration du PPRn mouvement de terrain. Les documents graphiques Les règlements de ces PPR intègrent des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m] 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t paprouvé date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * consultable s		2000			7.700	a Inc	ndation		
Les notes de présentation du PPRN mondation et du PPR Retrait-gonflement des argiles Les règlements du PPRN mouvement de terrain, PPRN Inondation et du PPR Retrait-gonflement des argiles Arrêté préfectoral d'élaboration du PPRn mouvement de terrain Les documents graphiques Les règlements de ces PPR intégrent des prescriptions de travaux Les règlements de ces PPR intégrent des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m] 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * consultable s				de de l'environr	nement sont :				
Les règlements du PPRN mouvement de terrain, PPRN Inondation et du PPR Retrail-gonflement des argilles Arrêté préfectoral d'élaboration du PPRn mouvement de terrain Les documents graphiques Les règlements de ces PPR intégrent des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m] 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * consultable sur Intern				بالمتك بروشا والتراسا				Commence of the Commence	
Arrêté préfectoral d'élaboration du PPRn mouvement de terrain Les documents graphiques Les règlements de ces PPR intégrent des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m] 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * 4.1 La commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé date aléa Les documents est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé date aléa Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité 1 application des articles R563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n'2010-1254 et 2010-1255 1 application des articles R563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n'2010-1254 et 2010-1255 Le document de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Situatio				HILLIAN THE PARTY OF THE PERTY	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE		consultable su	r Internet *	
Les réglements de ces PPR intégrent des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques míniers [PPR m] 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m date date aléa Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Le réglement de ce PPR intégre des prescriptions de travaux Le réglement de ce PPR intégre des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé date aléa Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Le réglement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité La opplication des articles R 653-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décretes n'2010-1254 et 2010-1255 Le document de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité 20ne 1 x 20ne 2 zone 3 zone 4 zone 5 consultable sur Internet * Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement	des argiles				Retrait-gonflement				
Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m] 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m date aléa Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * Consul		Rn mouv	ement de terra	in					
Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m] 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * aléa Le réglement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Situation de la commune est située dans le périmètre d'un PPR I prescrit et non encore approuvé date aléa Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n'2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 x zone 2 zone 3 zone 4 zone 5 tes faible application des articles R 563-4 et R 125-24 du Code de l'environnement est : consultable sur Internet * Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) consultable sur Internet * Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon Les documents de référence mentionnés à l'article R 125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) consultable sur Internet * Situation de		e prescrir	tions do travaux					1 N. F. 1 NO.	Salatanop y
3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m date date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * date 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement est : Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Cartographie réglementaire du PPRR nétrati-							oui	HOL	
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Le réglement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le réglement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé 6 date 6 aléa Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * Le réglement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le réglement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité 1 application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité 2 aone 1 x zone 2 zone 3 zone 4 zone 5 Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de lenvironnement est: Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité 1 consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) 0 u non Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) 0 u non Cartographie réglementaire du PPRn retrait-gonflement de simmeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement - Cartographie réglementaire du PPRn retrait-gonflement des argiles - Cartographie réglement				révention de ris	sques miniers [PPR	m]	oui	non	x
Consultable sur Internet * oui non		date			alė	а			
consultable sur Internet * oui non	Les documents de référence mentionnés	à l'article	R125-24 du Co	de de l'environr	nement sont :	1			ST ST
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé 4.2 Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont: 4.2 Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 5.2 Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 5.3 Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 6.4 Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 6.5 Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 6.5 Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 6.5 Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 6. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité 6. application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 6. La commune est située dans une zone de sismicité 6. zone 1 x zone 2 zone 3 zone 4 zone 5 6. très faible faible modérée moyenne forte 6. Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : 6. Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité 6. La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) 6. Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : 7. consultable sur Internet * 8. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon 8. La commune est située en secteur à potentiel radon 8. La commune est située en secteur à potentiel radon 8. La commune est située de secteur à potenti							consultable su	r Internet *	
Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé oui non x 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé oui non x date aléa Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 x zone 2 zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modérée moyenne forte Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet * Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) uni non Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon aregard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement sont : Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie del l'aléa du PPRn mouvement de terrain - Cartographie del l'environnement - Cartographie réglementaire du PP									
Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé oui non x 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé aléa aléa Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 x zone 2 zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modérée moyenne forte Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet * Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon are pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrètés portrant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique	Le règlement de ce PPR intègre des pres	scriptions	de travaux				OUI	non	particular .
4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé date date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1255 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité application de la référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune de l'article R125-26 du Code de l'environnement -Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain -Cartographie réglementaire du PPRn mouvement de lerrain -Cartographie réglementaire du PPRn mouvement de lerrain -Cartographie réglementaire du PPRn mouvement de lerrain				rávantian da ric	eause tochnologiau	00 I DE		1101	
4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé date aléa Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n'2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité 2						esipr		nor	
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 x zone 2 zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modérée moyenne forte Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet * Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon Niveau 1 x Niveau 2 Niveau consultable sur Internet * Pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique					approuve				
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Oui non Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 x zone 2 zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modérée moyenne forte Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est ; Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement -Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique	4.2 La commune est située dans le penin		PPRTapprouv	е			oui	nor	X
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 x zone 2 zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modérée moyenne forte Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est: Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet * Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement -Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique						a			-
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 x zone 2 zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modérée moyenne forte Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est: Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet * Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement -Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique	Les documents de référence mentionnés	à l'article	R125-24 du Co	de de l'environr	nement sont :				
Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 x zone 2 zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modérée moyenne forte Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est: Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon Au commune est située en secteur à potentiel radon Au commune est située en secteur à potentiel radon Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique							consultable su	r Internet '	
application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 x zone 2 zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modèrée moyenne forte Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet * Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon Aliveau 1 x Niveau 2 Niveau consultable sur Internet * pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn mouvement de terrain - Cartographie de l'aléa du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique	Le règlement de ce PPR intègre des pres	scriptions	de travaux				oui	nor	1
La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 x zone 2 zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modérée moyenne forte Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet * Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon Niveau 1 x Niveau 2 Niveau consultable sur Internet * pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie de l'aléa du PPRn mouvement de terrain - Cartographie de l'aléa du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique	Situation de la commune au regard du zo	nage rég	lementaire pou	ır la prise en co	ompte de la sismicit	é			
très faible faible modérée moyenne forte Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet * Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie de l'aléa du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique	application des articles R 563-4 et R 125-23	du code	de l'environnem	ent modifiés pa	r les décrets n°2010-	1254 e	t 2010-1255		
Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet * Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon Niveau 1 x Niveau 2 Niveau consultable sur Internet * pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn mouvement des argiles - Cartographie de l'aléa du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique	La commune est située dans une zone d	le sismicit	é	zone 1 x	zone 2 zo	ne 3	zone 4	zone s	5
Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon Pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique						nodéré	e moyenne		forte
Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon Pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement -Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique									
La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon Pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie de l'aléa du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique				nq zones de si	smicite		consultable su	ir Internet	ELECTION OF
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon Pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique									
Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon Niveau 1 x Niveau 2 Niveau consultable sur Internet * pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn mouvement des argiles - Cartographie de l'aléa du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique							oui	nor	1
Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon La commune est située en secteur à potentiel radon Niveau 1 x Niveau 2 Niveau consultable sur Internet * pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn mouvement des argiles - Cartographie de l'aléa du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique	Les documents de reference mentionnes	a l'article	R125-24 du Co	de de l'environi	nement sont :		16-1-1		Minimum 1
La commune est située en secteur à potentiel radon pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement - Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn mouvement des argiles - Cartographie de l'aléa du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique							consultable su	ir Internet	
pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement -Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn retrait-gonflement des argiles - Cartographie de l'aléa du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique				otentiel radon					
Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement -Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn retrait-gonflement des argiles - Cartographie de l'aléa du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique	La commune est situee en secteur a pote	entiel rad	on			Ni			
Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement -Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn retrait-gonflement des argiles - Cartographie de l'aléa du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique		NAME OF TAXABLE PARTY.				-	consultable st	ir internet	-
extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement -Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn retrait-gonflement des argiles - Cartographie de l'aléa du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique			pic	èces jointes					
en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement -Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn retrait-gonflement des argiles - Cartographie de l'aléa du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique									
-Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn retrait-gonflement des argiles - Cartographie de l'aléa du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique				immeubles au r	egard des risques en	courus			
 Cartographie réglementaire du PPRn retrait-gonflement des argiles Cartographie de l'aléa du PPRn mouvement de terrain Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique 									
- Cartographie de l'aléa du PPRn mouvement de terrain - Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique				jenišonemus žazinii					
- Cartographie réglementaire du PPRn Inondation Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique			merita martini di manda da manda di 1974-19	es					
Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique			errain						
			l'état de sats	ronhe naturell	o ou tochnele eine				
a la date de l'edition de la présente none communale les fisques pres de chez soi					e ou technologique				
! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site http://www.georisques.gouv.fr/ dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi					uv fr/ dans la subsique	0 . Con	naître les risques	près de el	007.00
catastrophes naturelles nombre 18 catastrophes technologiques nombre				v.geonsques.go					
	ate juin 2022				outdottopiles tec	, ii rolog	Iquos	110	more